

**Confédération Paysanne, ATTAC, Les amis de la Terre,
Agir pour l'environnement, l'union syndicale Solidaires**

Paris le 28 novembre 2015

**Projet de Center Parc, Forêt de Chambaran :
Un nouveau bétonnage de la nature au nom
d'un soi-disant développement territorial et de l'emploi**

Le projet est sous le coude depuis 2007. Le Groupe Pierre & Vacances projette la réalisation d'un Center Parc au milieu de la forêt des Chambaran en Isère : 1000 cottages répartis sur 200 hectares et un bâtiment de loisir de 3,6 hectares, le tout clos d'une enceinte de 2 mètres de haut pour que les bêtes sauvages ne viennent pas perturber la quiétude des futurs vacanciers installés au cœur de la forêt !

Pierre & Vacances bénéficie d'un partenariat privilégié avec les collectivités locales et la région qui investissent 36,5 millions d'euros et lui ont cédé le terrain pour une bouchée de pain (0,30 euro/m², alors que le prix moyen est normalement de 18 euros).

Les autorisations ont été accordées par le préfet alors que l'enquête d'utilité publique a émis un avis défavorable pour non respect de la loi sur l'eau (site sensible du fait de zones humides, de corridors écologiques, en tête de bassin versant, etc). Les enquêtes d'impact ont été partielles et les mesures compensatoires inadaptées. Le Conseil National de la Protection de la Nature a d'ailleurs rendu un avis défavorable.

L'impact en terme d'emploi est lui limité et discutable : 48 % des emplois promis seront des activités de nettoyage avec un temps moyen d'un peu moins de 12h/semaine soit 370 euros/mois.

Enfin, alors que plusieurs recours juridiques sont déposés, le préfet a autorisé le lancement des travaux de déboisement avec la protection des forces de l'ordre (patrouille quotidienne et surveillance aérienne).

Après Notre Dame des Landes et le drame du barrage de Sivens, l'histoire se répète une nouvelle fois et se concrétise par une faillite démocratique et un passage en force des pouvoirs publics locaux.

Les organisations signataires soutiennent la lutte juridique et sur le terrain qui s'organise avec l'association PCSCP (Pour les Chambaran SANS Center Parcs), la ZAD de Roybon, et la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature).

Nous appelons solennellement, Madame la ministre de l'écologie à prendre toutes les dispositions pour faire cesser le déboisement du site et arrêter définitivement le projet.

Nous appelons à rejoindre les opposant-e-s au projet qui organisent sur place, le 30 novembre à partir de 12h, un grand rassemblement festif pour la préservation de la forêt de Chambaran à Roybon dans l'Isère.

